



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 25108

Numéro SIREN : 538 418 484

Nom ou dénomination : A&F INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 53320



20170533202016

DATE DEPOT : 12/07/2017

N° DE DEPOT : 53320

N° GESTION : 2011B25108

N° SIREN : 538418484

DENOMINATION : A&F INVEST

ADRESSE : 28 avenue Hoche 75008 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffé du Tribunal de
Commerce de Paris

13 JUL. 2017

53320
numéro de dépôt

A & F INVEST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
28 AVENUE HOCHÉ
75008 PARIS
RCS PARIS 538 418 484

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2017**

L'an deux mil dix sept, et le vingt six juin à quinze heures trente, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Franck Allouche préside la séance en sa qualité d'associé principal.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100% des actions,

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

AF

GA.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du président.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés..

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du rapport du président, décide d' affecter le bénéfice de 233 297 euros, de la manière suivante :

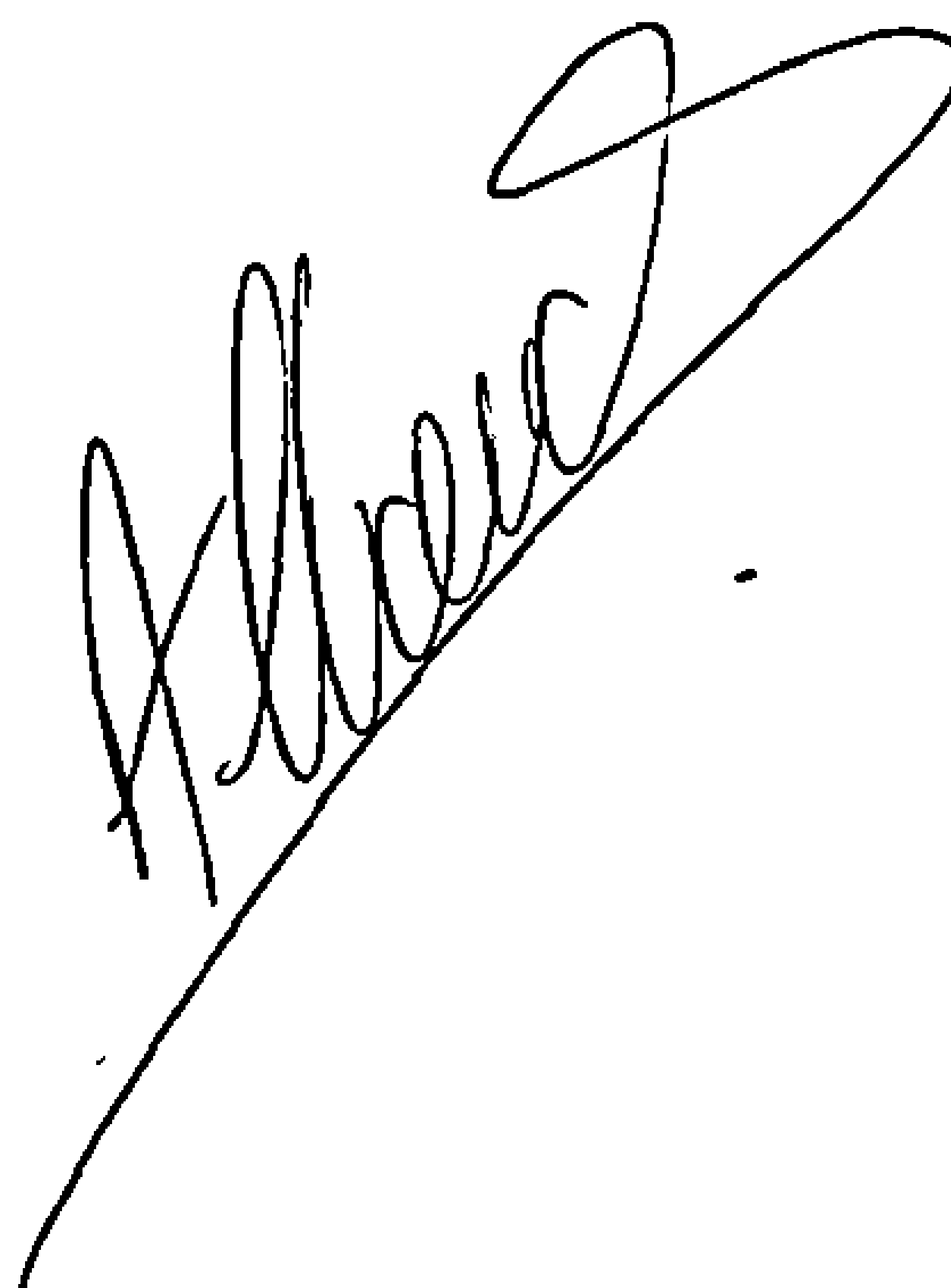
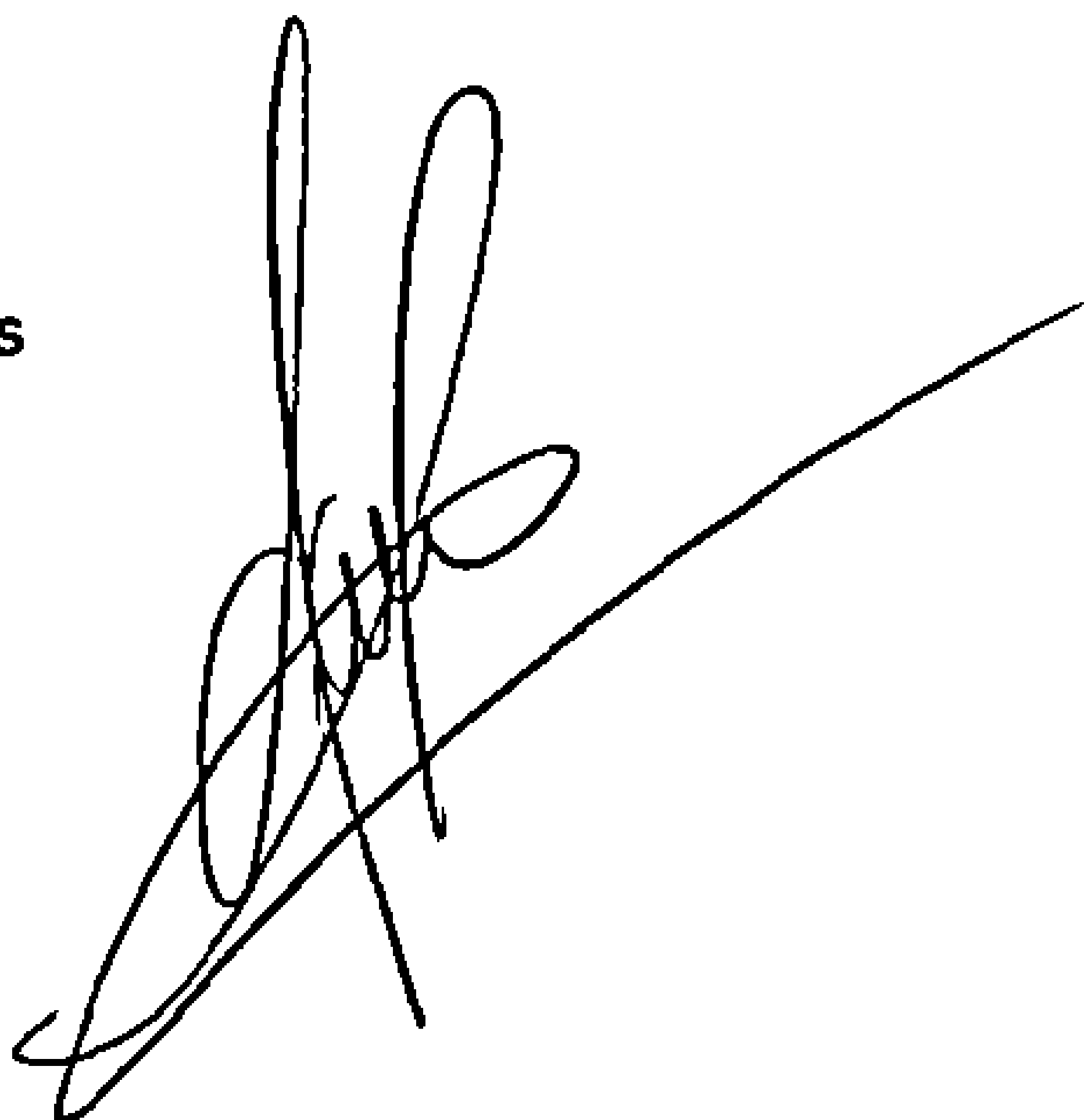
- Au report à nouveau
la somme de 233 297 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les associés



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2016 et clos le 31/12/2016

Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 SD (art. 231-I-1 quinquies C), cocher la case ☐

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case ☐

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée

Pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

Adresse du siège social

A IDENTIFICATION

A F INVEST

28 AVENUE HOCHE

destinataire

75008 PARIS

651

7560201

53841848400027

Imp. FU

N° dossier

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

MARCHAND DE BIENS IMMOBILIERS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable
au taux de 33,33 %

155 052

Bénéfice imposable au
taux de 15 % et/ou 28 %

38 120

Déficit

2 Plus-values

Plus-values à long
terme imposables
au taux de 15 %

Résultat net de la concession et de la sous concession de licences d'exploitation
de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C)
(sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)

Plus-values à long
terme imposables au
taux de 19 %

Autres plus-values
imposables au taux
de 19 %

Plus-values à long
terme imposables
au taux de 0 %

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐

Jeunes entreprises
innovantes ☐

Zones franches urbaines ☐

Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐

Zones franches d'activités
art. 44 quaterdecies ☐

Autres dispositifs ☐

Zone de restructuration
de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements
immobiliers cotées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité
Territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

CABINET PIERRE DEVOS

54 AVENUE KLEBER

75116 PARIS

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

N° d'agrément du CGA :

Date :

Lieu :

Qualité et nom du signataire :

DA SILVA SANDRINE

PRESIDENTE

CGA ☐

Viseur Conventionné ☐

Tél :

N° 2065 bis
(2017)

Formulaire obligatoire
(art. 22) du Code général des Impôts.

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	A FINVEST 31/12/2016
---	-------------------------

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la
société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé
du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **③**

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus

(e)

(f)

(g)

(à préciser par nature sur les lignes e à h)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (2)

(1)

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(f)

7. Montant des revenus répartis 0

Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. II au CGI) :

- SARL - tous les associés;
- SCA - associés gérants;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités;
- SEP et Sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou Coparticipants.

Pour les
SARL

Nombre
de parts
sociales
appartenant
à chaque
associé en
toute pro-
priété ou en
usufruit

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement
dits

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 3 et 4

Indemnities
for states
E

**Reimburs-
ements**

Indemnities
for all other

Reimburse-
ments

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2016

Adresse des autres établissements :

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A FINVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>28 AVENUE HOCHE</u>		<u>75008</u>	<u>PARIS</u>					
Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>								
Numéro SIRET : <u>5 3 8 4 1 8 4 8 4 0 0 0 2 7</u>		Néant ☐						
		Exercice N, clos le : <u>31/12/2016</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres Immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres Immobilisations corporelles	AT	AU	6 384	5 172			
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	25	25			
TOTAL (II)		BJ	BK	6 384	5 197			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
	En cours de production de biens	BN	BO					
	En cours de production de services	BP	BQ					
	Produits Intermédiaires et finis	BR	BS		1 998 525			
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		22 350			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		690 500			
	Autres créances (3)	BZ	CA					
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	288 120	288 120			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	2 999 496	2 999 496			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	6 384	3 004 694			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		G1 Part à moins d'un an des Immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des Impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : - A FINVEST		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-82 286
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	233 297
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	156 010
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	995 241
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 767 582
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 950
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régut.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 848 684
	Écart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 004 694
RENVIS	(1) Écart de réévaluation Incorporé au capital	1B	
	(2) — Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 358
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A INVEST				Néant		*		
		Exercice N						
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 792 000	FB		FC	2 792 000	
	Production vendue { biens * Services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 792 000	FK		FL	2 792 000	
	Production stockée *					FM	252 862	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 044 862
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	2 223 000
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	540 836
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 687
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	1 841
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 771 365
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	273 497	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	67 524
Total des produits financiers (V)						GP	67 524	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	49 542
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	49 542
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 981	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	291 479	

Désignation de l'entreprise : <u>A F INVEST</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	780		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	780		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	- 780			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	57 402			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 112 386			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 879 089			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	233 297			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit-bail mobilier *	HP		
			Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			charges antérieures	Produits antérieures		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise A FINVEST										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste.					
						1		2		3					
INCOPI	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *				KV		KW		KX					
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 730	LC		LD	626				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	3 200				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	7 730	LO		LP	3 826			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	25	1U		1V					
TOTAL IV						LQ	25	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	7 755	ØH		ØJ	3 826		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par versements de poste à poste						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						2				3		4			
INCOPI	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencements et aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	8 357	MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	3 200	MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	11 557	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	25	2F		2G			
TOTAL IV						I3		NJ	25	NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL	11 582	ØM	

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise A FINVEST												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CY	EL	EM	EN								
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II	PE	PF	PG	PH								
Terrains				PI	PJ	PK	PL								
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ								
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU								
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV	PW	PX	PY								
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC								
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	QE	QF	QG								
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 543	QL	QM	QN	QO	6 384							
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT								
TOTAL III				QU	QV	QW	QX	6 384							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	ØP	ØQ	ØR	6 384							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilités amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL		---				NM		---				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

OGFIP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A FINVEST		Néant ☒ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-8) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	Sur immobilisations : - titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : A F INVEST		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	25	UV		UW	25			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	690 500		690 500					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (entièrement constituée * UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	690 525	VU	690 500	VV	25			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'un an à l'origine	VH	995 241		59 475		935 766				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 950		26 950						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	57 402		57 402						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 508		1 508						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 767 582		35 023		1 732 559				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 848 684	VZ	180 358		2 668 325				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

Désignation de l'entreprise : A F INVEST		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés				WA	233 297		
	du travail (entreprises à l'IR)				WB			
	de son conjoint				WC			
	moins part déductible *				WE			
	à réintégrer :				WG			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. 2058-B, cadre III)		WI	charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
Impôt sur les sociétés (cf. Page 9 de la notice 2032)						I7	57 402	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou en GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPVCM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits d'exercices antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	290 699	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :							
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles (régime d'entreprises en difficulté 44 entreprises)	K9	Entreprises nouvelles 44 sociétés	L2	Joues entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
	Pôle de compétitivité hors OCE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	ZFU - II (art. 44 octies et 44 octies A)	OV	Recours d'emplois à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de restructuration rurale (art. 44 quaterdecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Croissance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Deductions des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	290 699			
		déficit (II moins I)		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	97 527			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XJ)		XN	193 172			
				XO				

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise A INVEST		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restants à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	97 527	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	97 527	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne X0)	YJ		
Total des déficits restants à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis A1, 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes, non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
Report du tableau complémentaire	9B	9C	
Provisions pour dépréciations *			
	9D	9E	
	9F	9G	
Report du tableau complémentaire	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
Report du tableau complémentaire	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		Ligne W1	Ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : A F INVEST										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-21 913	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Autres répartitions Report à nouveau (NB: le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-60 373			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
	TOTAL I	ØF	-82 286			ZG	-82 286				
						ZH	-82 286				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice							XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES	- Sous-traitance						YT	286 419			
	- Locations, charges locales et de copropriété (dont les montant des loyers et des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	32 477			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	170 592			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	51 346			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052						ZJ	540 836			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 583			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (Dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	2 104			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n°2052						YX	5 687			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DAOS de 2016)*						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)						YP				
	- Effectif à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. II au CGI)		si oui cocher 1 sinon 0	ZR	
REGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : A FINVEST					Néant ☒		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑪							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑫							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise : A F INVEST

Formulaire déposé au titre de l'IR

EW

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

Désignation de l'entreprise : A FINVEST

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A F INVEST	Néant ☒ *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

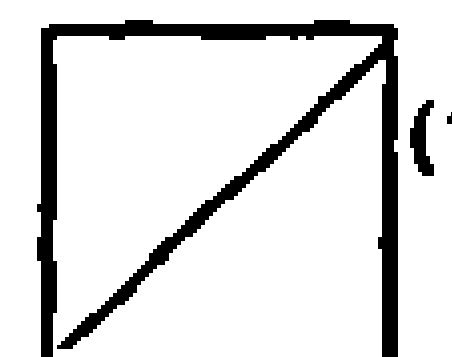
DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : <u>A F INVEST</u>		Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe <u> </u>			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2016</u> et clos le : <u>31/12/2016</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	2 792 000	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD	252 862	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	3 044 862	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 223 000	
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	508 358	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxe sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.L.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	2 731 358	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1-TOTAL 2	OG	313 503
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA	313 503	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaire de référence CVAE	GX	2 792 000	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE et portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

5 3 8 4 1 8 4 8 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A F INVEST

ADRESSE (voie)

28

AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

5000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique	ALLOUCHE	Prénom(s)	FRANCK
Nom marital		% de détention	90.00	Nb de parts ou actions	4500
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

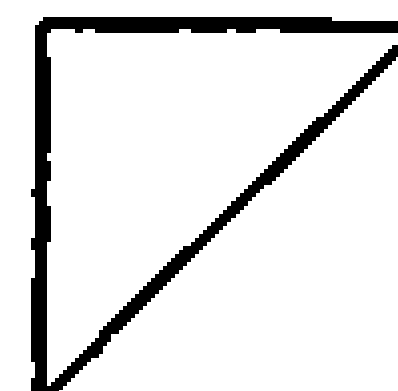
Titre (2)		Nom patronymique	ALLOUCHE	Prénom(s)	GISELLE --
Nom marital		% de détention	10.00	Nb de parts ou actions	500
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit
ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

5 3 8 4 1 8 4 8 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A FINVEST

ADRESSE (voie)

28 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SOMMAIRE

Annexe	1
Immobilisations	3
Amortissements	5
Provisions inscrites au bilan	6
Etat des échéances,des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	7
Annexe	8

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS D'EXERCICE CLOS LE : 31/12/2016

D'UNE DUREE DE 12 MOIS

CARACTERISES PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

- TOTAL DU BILAN :

- CHIFFRE D'AFFAIRE :

- RESULTAT NET :

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE - REGLES ET METHODES COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT - COMPTE DE REGULARISATION - FRAIS D'ETABLISSEMENT - FONDS COMMERCIAL, COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, MONTANT DES AVANCES AUX DIRIGEANTS.

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

V - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE, DES AMORTISSEMENTS, DES PLUS-VALUES ET DES MOINS-VALUES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

ETAT DES AMORTISSEMENTS

VI - ETAT DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES, DEFICITS REPORTABLES

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l' exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l' exercice	5 000,00	1,00
Actions ou parts sociales émises en cours d' exercice		
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l' exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l' exercice	5 000,00	1,00

IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles	31/12/2015	Augmentations		Diminutions		31/12/2016	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établiss. développement							
Autres postes							

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus							
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers							
- matériel de transport							
- matériel de bureau et info, mobilier	7 730		626			8 357	
- emballages récupérables et divers			3 200			3 200	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	7 730		3 826			11 557	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	25					25	
Total Immobilisations financières	25					25	

Total général	7 755		3 826			11 582	
----------------------	--------------	--	--------------	--	--	---------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions : - sur sol propre - sur sol d'autrui inst. gales, agencés aménagés des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles : - inst. gales, agencements, aménagés divers - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers				
Total	4 543	1 841		6 384
Total général	4 543	1 841		6 384

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements fin exercice
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissement							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales, agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total --							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées				

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provisions risques et charges				

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation				

Total général				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	25		25
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	690 500	690 500	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
- Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres			
collectivités publ.			
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)			
Charges constatées d' avance			
Total général	690 525	690 500	25
Montant des - prêts accordés en cours d' exercice			
- remboursements obtenus en cours d' exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes				
auprès ébts crédit				
- à 1 an max. à l' origine				
- à plus 1 an à l' origine	995 241	59 475	935 766	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 950	26 950		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et organismes sociaux				
- Impôts sur les bénéfices	57 402	57 402		
Etat et autres				
collectivités				
publiques				
- TVA				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés	1 508	1 508		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 767 582	35 023	1 732 559	
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d' avance				
Total général	2 848 684	180 358	2 668 325	
Emprunts souscrits en cours d' exercice				
Emprunts remboursés en cours d' exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues		
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer		
Etat	1 508	
Associés	35 023	
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

A F INVEST

Clôture au: 31/12/201€

PRODUITS CONSTATES D' AVANCE

	Montant
Produits d' exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

A F INVEST

Clôture au: 31/12/2016

CHARGES CONSTATEES D' AVANCE

	Montant
Charges d' exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	